

Affaires courantes

M. Anawak: Il me semble que j'ai encore, beaucoup de travail à faire et il ne me reste que 26 ans pour le faire, compte tenu de mon espérance de vie. Je remercie le député de sa question.

Le député a tout à fait raison quand il parle des conditions du logement, des avantages des Inuit, des questions de santé. Dans la région de Keewatin, qui m'intéresse particulièrement puisque c'est là que je suis né, tous les malades doivent être acheminés à Churchill ou à Winnipeg. En soi, ça ne semble pas trop grave. Mais imaginez qu'une mère qui attend un enfant doive se rendre à Churchill ou à Winnipeg, dans des provinces différentes, pour un mois, même deux dans certains cas. Cela ne semble pas terrible en soi, mais n'en demeure pas moins que la famille subit certaines répercussions psychologiques, certaines tensions. Ainsi, on est confronté à des problèmes de ce type.

• (1340)

Il n'y a aucun doute que les gens vivent dans des conditions lamentables. Nous avons l'habitude de signaler au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest la différence entre les maisons que le gouvernement mettait à la disposition de ses employés et les habitations à loyer modéré qu'il offrait non seulement aux Inuit, mais également à tous les gens. Nous faisons également le parallèle entre l'argent investi dans les maisons des fonctionnaires et l'absence de crédits pour les maisons des gens ordinaires.

Pour ce qui est des autres questions, permettez-moi de signaler que nous avons le taux de suicide le plus élevé. Je veux simplement préciser que deux de mes frères se sont suicidés. C'est véritablement là un problème, et il est temps que nous forçons le gouvernement à respecter sa parole et à prendre des mesures concrètes.

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie): Madame la Présidente, l'honorable député de Nunatsiak nous a précisé qu'il s'était senti offusqué lorsque le gouvernement a présenté une motion précisant qu'il félicitait l'armée pour son comportement lors des événements d'Oka.

Je lui précise que nous, du Bloc québécois, nous sommes prononcés également contre ce premier paragraphe, mais je suis surpris par ailleurs que le Parti libéral, dont il fait partie, ne remet pas en question cette partie-là dans son amendement. Je suppose qu'il était d'accord à ce moment-là.

De toute façon, je voudrais lui demander—il est sûrement au courant des revendications territoriales des autochtones—combien d'ententes ont été conclues à ce jour et dans quelles provinces le furent-elles?

[Traduction]

M. Anawak: Je dois reconnaître mon ignorance, madame la Présidente, même si je déteste le faire, mais très peu d'ententes sur les revendications territoriales ont été signées, alors que des centaines de revendications ont été présentées par les groupes autochtones du pays. Jusqu'à maintenant, très peu de cas ont été réglés.

[Français]

M. Duceppe: Madame la Présidente, j'aimerais dire qu'il y a eu quatre ententes à ce jour, trois d'entre elles furent conclues au Québec et une autre au Yukon mais que seul le Québec, comme province, participe aux négociations, toutes les autres provinces ayant refusé de participer à ce jour.

[Traduction]

M. Anawak: Madame la Présidente, je ne pense pas que nous ayons des leçons à recevoir. Je suis député des Territoires du Nord-Ouest, et je dois dire qu'une revendication territoriale a été négociée, en vertu de la convention touchant les Inuvialuit. Deux revendications sont présentement à l'étude et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest participe aux négociations avec le gouvernement fédéral. Ainsi, le Québec n'est pas une exception.

M. Jim Karygiannis (Scarborough—Agincourt): Madame la Présidente, je voudrais prendre le temps de féliciter mon collègue pour le travail qu'il accomplit à la Chambre dans ce domaine et lui dire que je comprends parfaitement qu'il ait mal accepté de voir son peuple traité comme il l'a été au cours des deux ou trois derniers mois.

Je voudrais lui poser la question que j'ai essayé d'adresser à la ministre qui l'a malheureusement évitée ou n'a peut-être pu y répondre, faute de temps. Le député croit-il que le gouvernement aurait dû rappeler le Parlement immédiatement lorsque la crise d'Oka a éclaté, oui ou non?

M. Anawak: Peu de temps après que cela se soit produit, le 11 juillet, le Parti libéral a réclamé le rappel du Parlement étant donné que, deux ans auparavant, le gouvernement avait rappelé le Parlement parce que 117 réfugiés de la mer avaient débarqué sur les côtes de l'une des provinces maritimes.

Je pense, en effet, que le Parlement aurait dû être rappelé. On aurait pu alors régler cette question beaucoup plus rapidement et la preuve en est que, peu après la reprise de nos travaux, les choses ont débouqué à Oka. Cette crise n'aurait pas duré tout l'été si le gouvernement fédéral avait rappelé le Parlement.